



## Problème de filtre à air

Par **comar34**, le **29/01/2016** à **17:13**

Bonjour, j'ai vendu une Harley Davidson et la personne a le filtre à air qui s'est desséré et une vis à été aspirée dans le moteur causant de gros dégâts au bout d'un mois et quelques 500 kms.

La personne a fait faire une expertise et il en ressort que c'est un vice caché et le vendeur me demande soit d'annuler la vente soit de lui payer la réparation, le moto était dans un état irréprochable, j'ai refusé .

Dernièrement l'acheteur tente une conciliation, que dois je faire, me rendre avec un avocat, l'acheteur me demande 2000 € pour la réparation de la moto et 2000 € de dommages et intérêts.

Je tiens à préciser que la semaine après m'avoir acheté la moto, l'acheteur regretait son achat car il revendait déjà la moto sur un site d'annonces, comment ne pas penser que la panne vient d'un mauvais maniement de l'acheteur.

Par **miyako**, le **01/02/2016** à **10:35**

Bonjour,

Si la personne a roulé pendant 500kms avec la visse dans le moteur ,cela devait faire beaucoup de bruit dès le début.Il faut être très imprudent et très naïf pour rouler dans de telles conditions C'est donc ,a mon avis, un manque d'entretien de la part de l'acheteur et non votre faute . Donc pas de vice caché.

Amicalement vôtre  
suji KENZO

Par **comar34**, le **01/02/2016** à **11:13**

bonjour,

Non la vis se serrée progressivement dessérée , jusqu'à être avalée (une fois complètement dessérée) par le moteur.